



17<sup>ème</sup> SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL  
Genève, du 21 Octobre au 01 Novembre 2013

**PASSAGE DU SENEGAL A L'EPU**

**GENEVE, LE 21 Octobre 2013**

**DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE**

---

Orateur : SEM. Kouadio ADJOURMANI

Madame la Présidente,

La délégation ivoirienne souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation Sénégalaise à cette session et la remercie pour la présentation détaillée de son second rapport national, au titre du second cycle de l'Examen périodique universel.

Ma délégation a pris connaissance du document avec intérêt, eu égard à la qualité et à la pertinence des informations y contenues et relève avec satisfaction le processus inclusif qui a conduit à son élaboration.

Monsieur le Président,

La délégation ivoirienne se félicite des mesures entreprises par le Gouvernement Sénégalais pour donner suite aux recommandations issues de son passage au premier cycle de cet examen, notamment la mise en place d'un Plan d'action national de mise en œuvre des recommandations.

Elle relève également avec intérêt, les diverses mesures entreprises en vue de garantir la protection du droit des enfants contre toute les formes de violence et d'abus, ainsi que l'engagement du Gouvernement sénégalais dans divers domaines tels que la promotion de l'égalité de genre, la lutte contre les mutilations génitales féminines, la garantie de la liberté de la presse et le droit à l'alimentation.

Monsieur le Président,

Tout en encourageant les efforts considérables menés par le Gouvernement Sénégalais, pour asseoir un véritable Etat de droit dans ce pays et pour promouvoir les droits et libertés individuels et collectifs sur l'ensemble de son territoire, ma délégation voudrait recommander aux Autorités Sénégalaises ce qui suit:

- Renforcer les actions de lutte contre les pratiques culturelles néfastes ;
- Poursuivre les efforts significatifs en cours afin de garantir l'égalité du genre.

A cet égard, ma délégation sollicite l'appui de la Communauté internationale en faveur de ce pays, en vue de lui permettre de poursuivre les actions dynamiques menées pour la promotion et la protection des droits humains et aussi donner droit à ses obligations internationales.

Je vous remercie